

AR Prefecture

063-216300566-20240216-2024_10-DE
Reçu le 22/02/2024
Publié le 22/02/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BROUSSE

Séance du 16 février 2024

Nombre de
membres :

En exercice	10
Présents	9
Procurations	0
Votants	9

L'an **deux mille vingt-quatre le vendredi 16 février à 20 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BROUSSE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. DUGNAS Sébastien, Maire.

Présents : MMES ECHALIER Marilyn, CAVATZ Marie-France, GRAZON Roseline RODRIGUEZ Sandrine ; MM DUGNAS Sébastien, FOUGERE Gilles, FONTENETTE Alexis, BONNET Christian et VAISSE Bernard.

Date de la
Convocation :
09/02/2024

Absents ayant donné procuration :

Absent : M. GUILLY Philippe

VOTES :
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Secrétaire de séance désigné : Mme ECHALIER Marilyn

**Délibération
N°2024_10**

Suite à la demande du Service Vie associative de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez, il est nécessaire de désigner au sein du Conseil municipal une personne référente Vie associative dans le but de faciliter les échanges et ainsi d'être plus efficace auprès des associations.

Objet :
**CC ALF – Service
Vie Associative –
Désignation d'une
personne référente
Vie associative**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
➔ Désigne M. FONTENETTE Alexis comme référent vie associative,
➔ Charge Monsieur le Maire d'en informer le service Vie associative de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le 22/02/2024
et publication le 23/02/2024

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme
Le Maire,
Sébastien DUGNAS

